MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Saint-Oradoux-de-Chirouze

Autres communes :

R500

Appellation : Trois mottes castrales

Monument(s)

Appellation : Trois mottes castrales

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 01/02/1993

Étendue de la protection : Ensemble des trois mottes castrales et de leurs basses-cours attenantes (cad. B 130 à 144) : inscription par arrêté du 1er février 1993

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.